

ELECTIONS AU CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITES
6ème section – Collège des Maîtres de Conférences

**Liste TRANSPARENCE – OUVERTURE – PLURALISME
soutenue par le SNESup-FSU et le SGEN-CFDT**

Les candidats de la liste Transparence – Ouverture – Pluralisme, soutenue par le SNESup et le SGEN, s’engagent pour le prochain mandat du CNU à :

- assurer la transparence par une information claire des candidats sur les critères de qualification et de promotion ;
- examiner les dossiers en cherchant à évaluer leur qualité scientifique avec la plus grande ouverture d’esprit et le souci de respecter le pluralisme des écoles de pensée et des approches méthodologiques ;
- tenir compte des situations particulières en prenant en considération les conditions difficiles dans lesquels certains candidats effectuent leurs recherches : enseignants d’IUT, agrégés, certifiés, chargés de responsabilités administratives ;
- faire reconnaître et prendre en compte, pour les promotions, l’ensemble des missions des enseignants-chercheurs : recherche théorique et appliquée, actions de valorisation de recherche, activités de formation initiale, continue et de formation des maîtres, responsabilités administratives, coopération internationale ;
- être à la disposition des collègues pour transmettre les résultats dès la fin des sessions de promotion, pour les conseiller éventuellement en vue de la constitution et de la présentation d’un dossier ;
- faire respecter tous les droits des candidats.

Le Snesup et le Sgen qui soutiennent cette liste sont des **syndicats nationaux** qui défendent les intérêts collectifs de la communauté des enseignants-chercheurs :

- en revendiquant des améliorations des conditions de travail ;
- en demandant des améliorations de carrière par un nombre accru de promotions ;
- en participant activement aux propositions permettant de revaloriser les conditions d’exercice du métier.

Le Snesup et le Sgen œuvrent à la défense et à la promotion des missions de l’Education Nationale dans l’enseignement supérieur actuellement menacées par les projets gouvernementaux, en particulier par ceux d’autonomie des universités. Ils ont courir le risque de remise en cause du principe fondamental d’indépendance des enseignants-chercheurs vis-à-vis des pouvoirs de toute nature, qu’ils soient politiques, économiques ou autres.

- | | |
|-------------------------------|--|
| 1. MANOUK Maryvonne, | Université de Versailles - Saint Quentin |
| 2. COME Thierry, | Université de Reims Champagne-Ardennes |
| 3. KECHIDI Med, | Université de Toulouse 2 |
| 4. VAUCLIN Stéphane, | IAE, Université de Poitiers |
| 5. CROUE Charles | Institut de Gestion, Université de La Rochelle |
| 6. SAUVIAT Isabelle, | Université de Tours |
| 7. VERNIER Eric, | Université du Littoral Côte d’Opale |
| 8. GUILLOUX Véronique, | Université de Paris 12 |
| 9. DESMARAIS Céline, | Université d’Annecy |
| 10. MARRET Jean, | IUT, Université de Bordeaux 4 |
| 11. BESSON Dominique, | IAE, Université de Lille 1 |
| 12. VILLETTE Jean-Paul | Université de Strasbourg 1 |